

Manuel pour les sous-officiers et les soldats de l'artillerie suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **1 (1856)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» ces anciens *cadets* des éléments bien prêts à faire de bons soldats et même de
» bons officiers subalternes. Des officiers allemands, actuellement employés à di-
» vers titres dans l'armée suisse, ne peuvent s'empêcher d'exprimer fréquemment
» leur haut étonnement de la facilité avec laquelle on forme les recrues suisses
» au métier des armes, comparativement à ce qui se passe en Prusse, en Bavière
» et ailleurs. Aussi est-il certain que malgré la courte durée du temps d'exercice,
» la Suisse, d'après l'opinion des praticiens, possède une très bonne infanterie de
» ligne. Cette infanterie ne se présente peut-être pas si bien à l'œil dans une pa-
» rade qu'une troupe permanente, mais elle est apte à être employée sur le ter-
» rain contre quelque bonne infanterie ennemie que ce soit.

» La Suisse possède un corps de troupes d'une grande valeur, tel qu'aucun
» autre Etat n'en peut offrir de semblable, ce sont les carabiniers. »

(La suite au prochain numéro.)

MANUEL POUR LES SOUS-OFFICIERS ET LES SOLDATS DE L'ARTILLERIE SUISSE ¹.

L'auteur de ce manuel, M. le major Schädler, a eu pour but, en le publiant, d'obvier aux pertes de temps qui ont lieu par la dictée des théories, et de donner en même temps aux artilleurs suisses une direction pour leurs études particulières ; il a groupé par conséquent, avec toute la brièveté et la clarté possibles, les règles, les théories et les préceptes les plus importants que l'artilleur doit absolument posséder, et il a répondu par là à un besoin généralement senti.

Son manuel se divise en deux parties principales. La première est consacrée au service intérieur et des vivres, à la comptabilité, de même qu'à l'organisation de l'armée en général, et à l'artillerie suisse en particulier. On trouve, dans 148 pages, les points essentiels concernant les règlements de service, d'équipement et les lois militaires de la Confédération ; cette section aurait probablement pu être abrégée sans inconvénient, vu qu'elle renferme certaines choses dont une connaissance générale suffit à l'officier d'artillerie, et qui ne peut être d'aucune utilité au sous-officier.

La seconde partie traite, dans la 1^{re} section, des différentes pièces d'artillerie, de leurs dimensions, de leurs parties isolées et de leur construction ; dans la 2^{me} section, des projectiles et de leurs diverses manipulations ; dans la 3^{me}, des affûts et des charriots de guerre, de leur appareil, etc. ; dans la 4^{me}, de la pyrotechnie, de la connaissance des matériaux, de la préparation des munitions, de leur emballage ; dans la 5^{me}, du pointage et de l'usage des bouches à feu. La 6^{me} section traite des fusées de guerre ; la 7^{me}, des devoirs du sous-officier en campagne ; la 8^{me}, de l'artillerie de position ; la 9^{me}, de la construction des batteries.

Ce court exposé fera voir combien cette partie est riche en matières ; ajoutons

¹ Un volume in-8° de 498 pages avec planches dans le texte ; librairie Schabelitz, à Bâle. Prix : 4 fr. (en allemand).

que l'auteur a parfaitement atteint son but ; la manière dont il a traité son sujet laisse peu de chose à désirer ; à la clarté et à la justesse du coup d'œil viennent se joindre une foule de notices importantes, indispensables à l'artilleur de tout grade ; notices qui se trouvent çà et là dans les règlements, ou qui ne s'y trouvent pas du tout. La section qui traite des fusées (dont l'auteur du manuel dirige la confection chez nous), nous paraît être surtout d'un grand intérêt ; nous sommes tout à fait d'accord avec lui sur leurs avantages, et nous sommes charmé de voir qu'il les apprécie à leur juste valeur ; car, malgré tout ce que l'on a soutenu dernièrement dans plusieurs ouvrages militaires, la fusée ne doit être envisagée que comme un accessoire important de l'artillerie ; elle ne pourra jamais la remplacer.

L'auteur est trop modeste s'il pense que son manuel n'est destiné qu'aux sous-officiers et aux soldats de l'armée suisse ; nous croyons qu'il peut être étudié avec fruit par tous les officiers de cette arme-là, aussi aurions-nous désiré que, dans la section qui traite de la tenue en campagne, l'auteur se fût occupé davantage des officiers ; une esquisse abrégée mais substantielle de la tactique de l'artillerie, comme arme à part et dans ses rapports avec les autres armes, ne serait pas superflue, lors d'une seconde édition, pour Messieurs les officiers. Cette observation ne porte pas la moindre atteinte au mérite de l'auteur ; nous regardons, au contraire, comme un devoir de recommander ce manuel à tous les artilleurs suisses, quel que soit leur grade ; nous sommes persuadé qu'aucun d'eux ne le lira sans profit et sans en être satisfait. (*Schweizerische Militär Zeitung.*)

P. S. Nous apprenons qu'une traduction française de ce livre, due aux soins de M. le major Melley, paraîtra incessamment.

CHRONIQUE.

Schwytz. — La prochaine réunion fédérale des officiers suisses aura lieu le 16 juin à Schwytz. Un officier propose, dans la *Militär-Zeitung*, qu'à cette occasion le corps d'officiers opère, sous la direction d'un officier supérieur, une reconnaissance des localités formant le noyau du St-Gotthard du côté de l'Est et du Nord, localités par lesquelles le général Souvaroff fit sa remarquable retraite en 1799. — Cette proposition trouvera certainement de l'écho, et l'auteur n'en sera pas réduit au pis-aller de faire cette reconnaissance en touriste solitaire, car cette course est susceptible d'offrir à un haut degré l'utile et l'agréable.

— De louables efforts sont actuellement faits dans ce canton pour y mettre le militaire sur le pied réglementaire et combler les lacunes qu'on lui reprochait justement de toutes parts. Ainsi on annonce :

1° Le complet armement et équipement de la compagnie de guides à fournir pour le contingent fédéral ;

2° Pour une compagnie de carabiniers à la nouvelle ordonnance, les $\frac{2}{3}$ des armes sont déjà livrées, le reste suivra à la fin de juin ;